



Monsieur Alain Le Vern
Président de la Région Haute-Normandie
Hôtel de Région
5, rue Robert Schuman
BP 1129
76174 Rouen cedex 1

Rouen, le 12 mai 2011

OBJET : Nucléaire : demande d'intervention auprès du Préfet et inscription de crédits dans le BP 2012 pour la réalisation d'une étude sur l'après-nucléaire dans notre région.

Monsieur le Président,

L'actualité récente, marquée par les catastrophes naturelles et technologiques japonaises, a conduit le gouvernement à engager un audit des centrales en activité. Notre région est donc directement concerné et le Préfet aura la charge de l'organiser.

Cet audit ne sera utile que s'il permet d'éclairer le débat tant sur le niveau de sécurité que sur les conditions de travail des salariés et des sous-traitants de la filière. Ceci suppose qu'il soit réalisé en toute transparence et que, tant les modalités de réalisation, le cahier des charges que les résultats, soient mis à la disposition des élus régionaux.

Nous vous demandons d'appuyer cette demande auprès de M. le Préfet.

Dans l'attente des conclusions de cet audit et des mesures qui seront engagées au niveau national, tout projet de nouvelle construction nucléaire devient prématuré. Or, notre région a été choisie pour accueillir le deuxième EPR. Alors que l'enquête publique doit démarrer prochainement, il est donc urgent de se positionner officiellement, en tant que collectivité régionale, en faveur d'un moratoire.

Parallèlement, notre groupe, Europe Ecologie Les Verts, souhaite que soient inscrits dans le budget primitif 2012 de notre collectivité le principe d'une étude permettant d'identifier les moyens à mettre en œuvre pour tenir les engagements européens de réduction des consommations d'énergie, d'émissions de CO2 et de développement des énergies renouvelables tout en se passant de la construction d'un EPR et en anticipant le

non-renouvellement des centrales existantes, ainsi que les crédits nécessaires à sa réalisation.

Si notre région s'est d'ores et déjà engagée en faveur des économies d'énergie, de la baisse des consommations, de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables, en témoignent notamment le lancement de l'Appel à Projets Energies ainsi que le chèque-énergie pour les particuliers mais aussi les politiques en faveur de l'usage des transports publics collectifs ou du développement des modes de déplacement doux..., faire de preuve de responsabilité suppose que nous anticipions dans nos politiques régionales tant l'après-pétrole que l'après-nucléaire.

Dans cette étude, il s'agirait, au regard du coût annoncé de la construction d'un EPR, de présenter les alternatives s'appuyant sur les potentiels locaux et les actions concrètes à mettre en œuvre ou développer.

Lors de la séance plénière du 16 mai 2011, nous évoquerons, auprès de l'ensemble des conseillers régionaux, ces propositions :

- **demande d'assurances, auprès de M. le Préfet, quant aux dispositions prises en termes de transparence dans la conduite de l'audit sur la sécurité des installations nucléaires et les conditions de travail des salariés et sous-traitants,**
- **demande de moratoire sur le projet de deuxième EPR à Penly, dans l'attente des conclusions de l'audit,**
- **inscription dans le budget primitif 2012 du principe de réalisation d'une étude sur l'après-nucléaire pour notre région et des crédits afférents,**

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes meilleures salutations.



David Cormand

*Président du groupe Europe Ecologie
à la Région de Haute-Normandie*